

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Bourgogne-Franche-Comté compte 2 801 695 habitants. En six ans, sa population baisse en moyenne de 0,1 % par an alors qu'elle augmente chaque année de 0,3 % en France métropolitaine. Dans la région, seuls les départements du Doubs et de la Côte-d'Or conservent une dynamique démographique positive.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, 2 801 695 personnes vivent en Bourgogne-Franche-Comté. La région représente 4,3 % de la population de France métropolitaine. Entre 2014 et 2020, la population baisse légèrement alors qu'elle continuait à augmenter entre 2009 et 2014. Ce retournement est la conséquence d'un **solde naturel** désormais déficitaire. À partir de 2015, le vieillissement de la population conduit à un nombre de décès supérieur à celui des naissances. De plus, le **solde migratoire** est également déficitaire depuis une dizaine d'années.

### Seuls le Doubs et la Côte-d'Or gagnent des habitants

Entre 2014 et 2020, le Doubs et la Côte-d'Or sont les deux seuls départements de la région à gagner encore des habitants. Ils le doivent notamment à un solde naturel toujours positif grâce à la jeunesse de leur population. Le rythme de la croissance démographique du Doubs est comparable à la moyenne nationale, celui de la Côte-d'Or est lui un peu moins fort. Dans le Jura et maintenant en Saône-et-Loire, la baisse de population est peu marquée. Elle s'amplifie, en revanche, en Haute-Saône, dans l'Yonne et surtout dans la Nièvre. Cette dernière perd des habitants depuis une cinquantaine d'années.

La Nièvre connaît une décroissance démographique parmi les plus importantes en France, avec la Martinique, la Guadeloupe et Paris. Le Territoire de Belfort se distingue lui par un fort retournement de tendance. Il perd des habitants à un rythme relativement rapide entre 2014 et 2020 alors qu'il en gagnait entre 2009 et 2014 ► **figure 1**.

### Dijon et Besançon, toujours en croissance

La population continue d'augmenter à Dijon et Besançon, et dans leurs agglomérations. Elle progresse également dans les intercommunalités alentour. Situées aux franges de la région, celles de Sens et surtout de Mâcon profitent toujours du dynamisme des régions limitrophes, respectivement l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. Bénéficiant de la proximité avec la Suisse et de l'installation de frontaliers, les intercommunalités proches de la frontière, en premier lieu celle de Pontarlier, connaissent un fort dynamisme démographique ► **figures 2 et 3**. D'autres agglomérations, comme celles de Dole et Chalon-sur-Saône, gagnent également des habitants. À l'inverse, le Grand Belfort perd plus de 3 900 habitants entre 2014 et 2020.

## ► 1. Évolution de la population des départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Population municipale			Variation 2014-2020		Variation 2009-2014	
	2020	2014	2009	Nombre	Moyenne annuelle (%)	Nombre	Moyenne annuelle (%)
Côte-d'Or	535 078	531 380	524 144	+ 3 698	+ 0,1	+ 7 236	+ 0,3
Doubs	545 209	534 710	525 276	+ 10 499	+ 0,3	+ 9 434	+ 0,4
Jura	258 798	260 681	261 277	- 1 883	- 0,1	- 596	- 0,0
Nièvre	202 670	213 569	220 199	- 10 899	- 0,9	- 6 630	- 0,6
Haute-Saône	234 601	238 347	239 194	- 3 746	- 0,3	- 847	- 0,1
Saône-et-Loire	551 063	555 788	554 720	- 4 725	- 0,1	+ 1 068	+ 0,0
Yonne	334 156	341 814	343 377	- 7 658	- 0,4	- 1 563	- 0,1
Territoire de Belfort	140 120	144 334	142 461	- 4 214	- 0,5	+ 1 873	+ 0,3
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>2 801 695</b>	<b>2 820 623</b>	<b>2 810 648</b>	<b>- 18 928</b>	<b>- 0,1</b>	<b>+ 9 975</b>	<b>+ 0,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>65 269 154</b>	<b>64 027 784</b>	<b>62 465 709</b>	<b>+ 1 241 370</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 1 562 075</b>	<b>+ 0,5</b>

Source : Insee, Recensements de la population.

Enfin, la baisse démographique s'accroît dans les intercommunalités isolées ou situées dans des zones économiquement fragilisées. C'est le cas par exemple pour celles de Creusot Montceau, Cosne-Cours-sur-Loire, et Saint-Claude. ●

Nicolas Bourgain, David Brion (Insee)

## ► 2. Évolution de la population des principales communes de Bourgogne-Franche-Comté

	Population municipale		Variation (nombre)	Variation annuelle moyenne (en %)	
	2020	2014	2014-2020	2014-2020	2009-2014
Dijon	159 106	153 668	+ 5 438	+ 0,6	+ 0,2
Beaune	20 122	21 579	- 1 457	- 1,2	- 0,8
Chenôve	14 323	14 165	+ 158	+ 0,2	+ 0,1
Talant	11 788	11 346	+ 442	+ 0,6	- 0,5
Chevigny-Saint-Sauveur	11 055	11 097	- 42	- 0,1	+ 1,9
Besançon	118 258	116 690	+ 1 568	+ 0,2	- 0,1
Montbéliard	25 726	25 521	+ 205	+ 0,1	- 0,4
Pontarlier	17 738	17 413	+ 325	+ 0,3	- 1,0
Audincourt	13 542	14 131	- 589	- 0,7	- 0,8
Valentigney	10 897	9 970	+ 927	+ 1,5	- 2,9
Dole	23 611	23 312	+ 299	+ 0,2	- 1,3
Lons-le-Saunier	17 092	17 311	- 219	- 0,2	- 0,7
Nevers	32 284	34 485	- 2 201	- 1,1	- 1,6
Vesoul	14 866	15 212	- 346	- 0,4	- 0,9
Héricourt	10 592	10 483	+ 109	+ 0,2	- 0,8
Chalon-sur-Saône	45 094	44 985	+ 109	+ 0,0	- 0,2
Mâcon	34 414	33 456	+ 958	+ 0,5	- 0,4
Le Creusot	21 057	21 991	- 934	- 0,7	- 0,8
Montceau-les-Mines	17 239	18 902	- 1 663	- 1,5	- 0,6
Autun	13 205	13 955	- 750	- 0,9	- 0,8
Auxerre	34 151	34 843	- 692	- 0,3	- 1,0
Sens	26 854	25 507	+ 1 347	+ 0,9	- 0,3
Belfort	45 458	49 764	- 4 306	- 1,5	- 0,2

Source : Insee, Recensements de la population.

### ► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés au lieu de résidence).

Le **solde migratoire apparent**, ici appelé « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

### ► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « La croissance démographique s'atténue dans presque toutes les régions entre 2014 et 2020 », *Insee Focus* n° 282, décembre 2022.
- **Loones F., Rossignol P.**, « Au-delà de la crise sanitaire, le recul de la natalité se poursuit », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 102, juillet 2022.
- Les chiffres de population de toutes les communes de France sont disponibles sur le site insee.fr.

## ► 3. Évolution de la population des principales intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté

	Population municipale		Variation (nombre)	Variation annuelle moyenne (%)	
	2020	2014	2014-2020	2014-2020	2009-2014
Dijon Métropole	256 758	249 845	+ 6 913	+ 0,5	+ 0,3
CA Beaune, Côte et Sud	50 678	52 375	- 1 697	- 0,5	- 0,2
Grand Besançon Métropole	196 278	192 302	+ 3 976	+ 0,3	+ 0,2
Pays de Montbéliard Agglomération	139 590	140 418	- 828	- 0,1	- 0,3
CC du Grand Pontarlier	28 131	26 699	+ 1 432	+ 0,9	+ 0,1
CA du Grand Dole	54 514	53 631	+ 883	+ 0,3	- 0,2
Espace Communautaire Lons Agglomération	34 113	34 356	- 243	- 0,1	- 0,3
Nevers Agglomération	64 617	67 646	- 3 029	- 0,8	- 0,9
CA de Vesoul	31 979	32 612	- 633	- 0,3	- 0,1
CC du Pays d'Héricourt	21 053	20 913	+ 140	+ 0,1	- 0,3
CA Le Grand Chalon	114 258	113 226	+ 1 032	+ 0,2	+ 0,2
CU Creusot Montceau	91 612	96 088	- 4 476	- 0,8	- 0,4
Mâconnais-Beaujolais Agglomération	78 970	76 325	+ 2 645	+ 0,6	+ 0,3
Le Grand Autunois Morvan	35 431	36 911	- 1 480	- 0,7	- 0,5
Communauté de l'Auxerrois	67 237	68 339	- 1 102	- 0,3	- 0,4
CA du Grand Sénonais	59 349	58 183	+ 1 166	+ 0,3	+ 0,2
Grand Belfort	101 396	105 312	- 3 916	- 0,6	+ 0,4

Note : CU : communauté urbaine, CA : communauté d'agglomération, CC : communauté de communes.

Source : Insee, Recensements de la population.

### ► Méthode

**Les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives françaises sont publiées par décret au Journal Officiel. Elles prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.** Établies chaque année – loi du 27 février 2002 – les populations légales sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci.

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, **l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021.** Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement.

La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

**Les populations légales 2020 sont diffusées dans les limites territoriales existantes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

